



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

LMF/FE/LL/VM/2021-118

Décision portant attribution de compétences et délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- VU le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;
- VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.

Décide :

Article 1 : Madame Sandrine ROUQUETTE, Attachée d'administration hospitalière, responsable du Département Recrutement, Mobilité et Carrières au sein du Pôle Ressources Humaines – Organisation des Soins – Formation – Relations Sociales, est habilitée à signer, dans le cadre de la gestion des carrières, les certificats administratifs, les attestations de service fait, les courriers et bordereaux d'envoi, les frais de déplacement, les dossiers CNRACL (validations, rétablissement dans les droits), les états d'acompte sur traitement, les demandes de blocage de paie et les conventions de stage avec les écoles paramédicales, pour le personnel non médical et les étudiants des filières paramédicales, toute décision relative à la gestion du temps de travail, tout document relatif au recrutement ou à l'affectation de personnels non-médicaux.

Article 2 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 1^{er} septembre 2021

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER

Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature
référéncée LMF/FE/LL/VM/2021-118 le 01/09/2021

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Sandrine ROUQUETTE	Attachée d'administration		